

Le Conseil en élevage en milieu tropical

B. FAYE (1), P. LHOSTE (2)

(1) Programme Productions Animales, Cirad-emvt, Campus International de Baillarguet, BP 5035, 34032 Montpellier Cedex, France

(2) Cirad-DS-Mipa, Mission Productions animales, Campus International de Baillarguet, BP 5035, 34032 Montpellier Cedex, France

RESUME – Les contraintes propres aux pays tropicaux (illétrisme, logiques non marchandes, contextes sociologiques, faiblesse de l'encadrement technique, pauvreté) et le rôle multiple de l'activité d'élevage (sécurisation, capitalisation, diversification, intégration économique et sociale) ne permettent pas le développement d'une méthodologie de conseil adaptée à toutes les situations fort contrastées du monde tropical. Le conseil doit tenir compte d'abord de l'échelle d'intervention (individus, groupes, régions, pays), se fonder sur la diversité (typologies), en adaptant les messages techniques aux types de systèmes de production identifiés par ailleurs, et s'appuyer sur des études visant à établir des référentiels constituant la base des actions futures. L'exemple du projet laitier de M'Barara (Ouganda) est analysé plus en détail.

Advices in livestock farming in tropical countries

B. FAYE (1), P. LHOSTE (2)

(1) Programme Productions Animales, Cirad-emvt, Campus International de Baillarguet, BP 5035, 34032 Montpellier Cedex, France

(2) Cirad-DS-Mipa, Mission Productions animales, Campus International de Baillarguet, BP 5035, 34032 Montpellier Cedex, France

SUMMARY – The main constraints in tropical countries (illiterate people, non-marketing strategy, specific sociological context, low technical frame, poverty) and the multiple role of livestock farming (securisation, capitalisation, diversification, economical and social integration) do not allow the development of a methodology for adapted advices to the very different livestock systems in tropical areas. The advice must take in account the investigation level (individu, groups, region, country), must be adapted to the different types of production systems which are previously identified, and must be relied on studies aiming the establishment of referentials, base for further actions. The example of dairy improvement project at M'Barara (Uganda) is analyzed in detail.

INTRODUCTION

Le CIRAD-EMVT, dans la continuité de l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays tropicaux qui l'a précédé dans le temps, a une longue tradition de recherche pour le développement de l'élevage en régions chaudes et spécialement en Afrique. Cela a amené ses agents sur le terrain à aborder, avec divers partenaires, la mise en œuvre du conseil auprès des éleveurs, dans des situations d'une grande diversité. Cette fonction de conseil n'est toutefois pas toujours prioritaire pour la majorité de ces chercheurs, ce qui explique que ces savoir-faire et ces actions de conseil n'ont pas toujours été formalisés en un corpus méthodologique argumenté. Il s'agit plutôt d'une multiplicité d'expériences dans des contextes diversifiés où l'anecdote a tendance à supplanter l'analyse sociologique. Variables dans l'espace, ces savoir-faire et ces actions le sont aussi dans le temps. Les modes d'application du conseil en élevage ont en effet fortement évolué depuis la période coloniale. Pendant longtemps pensées sur le mode d'un transfert de savoir-faire acquis dans les conditions métropolitaines, les mises en œuvre ont ensuite été proposées sur le modèle « descendant : Recherche -> Développement et Vulgarisation -> Producteurs » ; les démarches ont ensuite beaucoup évolué grâce à l'émergence d'approches systémiques qui ont été développées à partir des années 80 (Landais *et al.* 1987, Lhoste, 1986) dans un contexte d'échange, d'ouverture et de débat inter-disciplinaire élargis de notre communauté avec d'autres institutions étrangères et françaises, parmi lesquelles l'Inra (voir à ce propos les nombreuses concertations internationales telles que ASFR/E, 1994) ; aujourd'hui, elles épousent plus généralement les approches participatives. Cette préoccupation du conseil aux éleveurs est sans doute plus présente dans les esprits de nos collègues sur le terrain, mais ils interviennent le plus souvent en amont de cette fonction, en participant avec d'autres structures à l'élaboration des méthodes à promouvoir et des messages à diffuser.

Dans le propos qui va suivre, nous nous focaliserons plutôt sur les contraintes et les méthodologies mises en œuvre pour tenter d'y répondre dans des contextes tropicaux qui sont loin d'être uniformes.

LES CONTEXTES TROPICAUX : QUELQUES ELEMENTS

Il est inutile de s'appesantir sur les contraintes climatiques et écologiques qui déterminent fortement les contextes de production auxquels nous nous intéressons en régions chaudes mais qui finalement sont secondaires pour notre propos. Si la saison des pluies rend les déplacements difficiles, d'autres canaux pourront être utilisés pour accéder aux producteurs. Ce qui est sans doute le plus prégnant dans la réalité tropicale, c'est plutôt la diversité des interlocuteurs et des systèmes d'élevage qui rend caduque toute méthodologie qui se voudrait universelle. On ne s'adresse pas de la même façon à un éleveur peu illettré, à un *fazendeiro* amazonien, à un producteur sur-encadré des DOM-TOM, à un petit agro-éleveur des hauts-plateaux éthiopiens ou à un paysan pauvre du Rajasthan. Ces quelques exemples illustrent les principales contraintes auxquelles les promoteurs du conseil et du développement en élevage se trouvent confrontés :

– l'**illettrisme** encore largement répandu dans le monde inter-tropical oblige à éviter de recourir aux supports écrits pour diffuser tout conseil. De plus, l'incapacité de lire allant souvent de pair avec la modestie des ressources, il est illusoire d'envisager des abonnements à des revues de vulgarisation telles celles qui fleurissent sous les latitudes européennes et nord-américaines. C'est pourquoi il convient de favoriser la transmission orale, soit lors de réunions adhoc (la palabre en Afrique, la *palestra* au Brésil), soit par la radio qui correspond à un média très utilisé dans la plupart des pays (avec parfois d'excellentes émissions de vulgarisation agricole), soit, quand le contexte le permet, en associant le son et l'image : au Brésil, pays où le taux de couverture télévisuelle est comparable à celui des pays du Nord, TV Globo diffuse régulièrement des émissions de vulgarisation agricole très écoutées. En Afrique,

la tradition orale demeure très forte et le "conseiller" doit avant tout être un bon orateur ;

– La **logique de l'éleveur** : l'objectif premier de l'éleveur est déterminant sur le mode d'intervention. Si l'activité d'élevage est, partout dans le monde, d'abord une activité économique (ce qui ne veut pas forcément dire « marchande »), elle relève aussi d'autres dimensions, religieuses, sociales, politiques qui rend parfois les producteurs sourds à un discours basé sur les seuls aspects technico-économiques de l'élevage. Inutile de parler « amélioration de la productivité » quand l'objectif premier de l'éleveur est de minimiser les risques : pour un éleveur sahélien, habitué aux hécatombes liées à la sécheresse ou aux épizooties, mieux vaut posséder 100 zébus produisant chacune un litre de lait que 10 vaches « améliorées » produisant chacune 10 litres. Le conseil auprès des éleveurs doit donc s'inspirer d'une bonne connaissance de la logique des acteurs et identifier d'abord leurs objectifs prioritaires : en Ethiopie, un projet d'amélioration de la production lainière des moutons de la race du Menz par des croisements avec des moutons Mérinos a échoué sous le motif que pour la Pâque éthiopienne, le sacrifice rituel préféré est celui d'un mouton à la robe brune, ou mieux encore, pie-brune, caractère que ne possédaient jamais les croisés F1 ;

– le **contexte sociologique** est bien entendu à prendre particulièrement en attention. En Afrique, les sociétés pastorales sont souvent très hiérarchisées et lors de la palabre, la conviction et la parole des anciens est souvent prépondérante. De plus, l'organisation du système d'élevage met parfois en relation divers acteurs (propriétaires, épouses, enfants, détenteurs du foncier, chef de troupeau collectif, bergers, ...) dont les fonctions se combinent et les intérêts s'opposent parfois ; il n'est pas toujours aisé de bien cibler le message : « il ne faut pas se tromper d'interlocuteur », le conseil aux bergers ne pouvant être formulé comme celui destiné à leurs « employeurs », les propriétaires. L'activité quotidienne d'élevage est en effet souvent l'apanage de catégories socialement marginalisées au sein du groupe : femmes, enfants, bergers. Le commerce du lait par exemple, est généralement une activité réservée aux femmes. La garde des troupeaux est plutôt à la charge des enfants ou de bergers contractants. Toute action d'amélioration de la qualité du lait en milieu pastoral devra donc se focaliser en priorité sur les femmes ou parfois sur les bergers d'ailleurs souvent plus réceptifs que les propriétaires des animaux. D'autres exemples ont montré que certaines actions de développement peuvent précipiter une frange de la population dans la marginalité tout en assurant un mieux-être pour une autre partie. Ainsi, une étude réalisée dans le sud de l'Inde, a montré que lorsque les engrais chimiques remplacent le fumier de vache, ce sont les hommes plutôt que les femmes qui désormais épandent l'engrais parce que les femmes n'ont pas accès à l'information diffusée par les services de vulgarisation. Cela conduit à des pertes d'emploi pour les femmes et à une diminution des revenus du ménage (Banque Mondiale, 1990).

– l'**encadrement technique** peut être inexistant (c'est le cas de bon nombre des zones pastorales), balbutiant (comme on le constate dans les zones à vocation agro-pastorales dans le cadre de la privatisation des services aux éleveurs), ou au contraire très représenté (cas particulier des DOM-TOM) . Lorsqu'il est présent cet encadrement technique de base continue souvent de véhiculer des messages très normatifs ; c'est en cela que la fonction conseil doit évoluer globalement, à tous les niveaux de la réflexion, avec notamment un effort particulier pour former et irriguer les services de base de messages plus adaptés à la complexité des situations rencontrées. L'absence d'encadrement technique conduit à la nécessité de suppléer en totalité aux actions à mener dans le cadre des opérations de développement ou même de recherche d'accompagnement. L'absence, par exemple, d'un système d'identification nationale du cheptel oblige tout opérateur chargé d'un suivi de troupeaux à marquer les animaux par un moyen quelconque permettant de les identifier. L'absence d'un contrôle laitier implique que les opérations de développement de la production laitière s'appuient sur les actions de mesure quantitative et qualitative de la production par les opérateurs eux-

mêmes. Il existe bien sûr dans la plupart des Ministères de l'élevage des pays du Sud, des « services de vulgarisation ». Mais le plus souvent, ils disposent de faibles moyens et de faibles effectifs et atteignent difficilement les régions les plus marginales.

– La **pauvreté** des interlocuteurs est souvent un frein à l'innovation. L'éleveur pauvre a une vision à court terme qui le rend peu réceptif aux conseils pour améliorer une productivité qui ne sera visible qu'à long terme. La pauvreté dans les sociétés agraires des pays tropicaux semble le corollaire du retard maintenu de la productivité agricole dans ces pays, comparée à celle des pays industrialisés (Bairoch, 1992). Cette pauvreté reste majoritaire dans les zones rurales en dépit de l'urbanisation galopante observée dans les pays du Sud. Ainsi, on estime globalement qu'en Afrique, 86 % de la population pauvre vit dans les zones rurales, 79 % en Asie et 66 % en Amérique latine (Hervieu, 1996). Les priorités et les modes d'intervention devront s'adapter aux situations observées et s'appuyer sur des solidarités et des réseaux familiaux/sociaux qui bien que discrets peuvent être forts dans les sociétés rurales du Sud. L'innovation peut débiter à l'initiative de certains acteurs privilégiés et se poursuivre en comptant sur l'imitation des individus les plus aptes ou les plus réceptifs au changement. Les réseaux de solidarité sont susceptibles d'atténuer la tendance qui consiste à écarter les moins accessibles et donc, à creuser davantage l'écart entre les « forces vives » et les « laissés-pour-compte ».

LES ROLES DE L'ELEVAGE DANS LES PAYS TROPICAUX

Les conseils et les actions de développement dépendent aussi du rôle principal dévolu à l'activité d'élevage par les acteurs économiques concernés. Grossièrement, on peut lui affecter 5 rôles qui ne sont ni exhaustifs, ni exclusifs les uns des autres.

– le premier rôle de l'activité d'élevage consiste à assurer une **sécurisation** des familles d'éleveurs. Par ses produits, ses revenus et la place qu'il confère dans la société, l'élevage représente un élément fort de sécurisation. Au plan alimentaire d'abord (*sécurisation alimentaire*) compte tenu de la part importante d'autoconsommation qui permet aux membres de la famille de l'éleveur d'avoir accès à des protéines animales. A noter que cette « sécurité alimentaire » ne concerne pas uniquement les éleveurs au sens strict. Des projets humanitaires ont suggéré la mise en place de petits élevages (volailles, lapins) dans les camps de réfugiés pour assurer un minimum d'apport en protéines animales à des populations démunies. L'élevage urbain joue également ce rôle auprès de populations issues de l'exode rural. L'élevage prend aussi sa part dans la *sécurisation de l'outil de travail et le maintien de la fertilité des sols* par le transfert des matières organiques animales vers les terres de culture ; le transport animal est souvent nécessaire pour assurer ce transfert. Plus généralement, l'activité d'élevage remplit une fonction *d'épargne à court terme* (ce rôle est joué de façon prépondérante par les espèces à cycles courts. La sécurisation assurée par le bétail est même plus globalement d'ordre *monétaire* : au Brésil, pendant la période d'hyperinflation du début des années 90, le bétail représentait un refuge contre l'érosion monétaire. Plus généralement, le bétail est le seul moyen de « placer » un surplus de revenu en l'absence de banque accessible ;

– le second rôle de l'élevage est celui qui permet au propriétaire d'assurer une **capitalisation**. Ce n'est sans doute pas par hasard que les termes cheptel et capital ont la même étymologie. On peut faire l'hypothèse que le bétail a représenté au cours de l'histoire la première forme de capitalisation. La littérature est surabondante pour critiquer la pratique de l'accumulation de bétail notamment chez les pasteurs aux dépens de la productivité. Il ne faut pourtant voir là en priorité qu'une stratégie de sécurité limitant la fragilisation du statut social et économique de l'éleveur en cas de perte massive lors de crises climatiques ou de conflits. Cette capitalisation procède souvent par étapes. Dans les pays sahéliens, il a bien été montré que les pasteurs victimes d'une sécheresse reconstituaient leurs troupeaux de préférence par l'acquisition de petits rumi-

nants, moins coûteux et plus productifs. A un stade ultérieur, la capitalisation s'appuie sur le cheptel bovin et éventuellement camélin. Mais l'élevage peut aussi être un tremplin pour une autre activité, ce qui semble être le cas pour certains paysans des fronts pionniers amazoniens : l'activité d'élevage permet de se constituer assez rapidement un capital susceptible d'être réinvesti dans d'autres activités agricoles, artisanales ou semi-industrielles ;

– l'élevage joue également un rôle de **diversification** des activités. En milieu urbain, l'élevage est une source complémentaire de revenus pour des populations exerçant d'autres métiers que celui de paysan : commerçants, artisans ou fonctionnaires. Chez ces derniers, dans les contextes économiques récents de certains pays d'Afrique caractérisés par de considérables retards de salaire, l'élevage urbain, même à petite échelle a permis une diversification des sources de revenus. L'avantage de la diversification est qu'elle diminue les risques inhérents à une production unique. Par ailleurs, de par les variations saisonnières du marché, les opérateurs économiques peuvent jouer sur plusieurs produits dont les fluctuations ne suivent pas les mêmes lois, s'assurant ainsi un revenu régulier. De nombreuses études socio-économiques menées en Afrique Noire ont bien mis en évidence que les ménages ayant choisi la diversification des activités s'en tiraient globalement mieux que ceux caractérisés par une mono-activité (Réardon, 1994). L'utilisation de l'énergie animale pour la culture attelée, l'exhaure de l'eau et le transport est aussi un exemple de diversification des fonctions de l'animal et d'intégration de l'élevage dans les systèmes de production ;

– l'activité d'élevage représente un puissant facteur d'**intégration économique**. La possession d'animaux de rente permet de passer d'une situation d'assisté à celle d'acteur économique. Par ses produits, l'éleveur intègre des logiques de filière, s'inscrit dans des stratégies d'optimisation des crédits et des revenus. L'éleveur peut aussi être associé moyennant un investissement minimum à la transformation de ses produits (produits laitiers notamment) qui assure une plus-value rémunératrice. Mais plus globalement, le développement rural est d'autant plus efficace, que crédits et exonération de taxes permettent notamment aux plus démunis de sécuriser la reproduction de leur unité d'exploitation, ce qui n'est pas le cas par exemple dans certaines situations d'Amérique latine ;

– Enfin, l'élevage demeure un important facteur d'**intégration sociale**. On sait le prestige associé à un grand troupeau dans bien des sociétés pastorales où les transactions de bétail au moment des événements importants de l'existence (dot pour le mariage, pré-héritage, sacrifices au moment du décès) sont primordiales. Le bétail assure un statut social aux individus, une reconnaissance. L'habitude de perpétuer une activité d'élevage en situation urbaine n'est pas étrangère non plus à ce souci de reconnaissance sociale qui dans l'imaginaire collectif de certaines sociétés des pays tropicaux est mieux assurée par le bétail que par d'autres productions. Les pasteurs ont développé depuis longtemps des stratégies de survie par un partage du risque dans l'espace (mobilité des troupeaux), entre espèces (élevage de troupeaux pluri-spécifiques) et dans le temps (confiage). Cette forme de solidarité, le confiage, consiste à remettre, pour un temps donné, quelques animaux de son propre troupeau à des proches, apparentés ou non. Ceux-ci en assument la gestion quotidienne et bénéficient des produits renouvelables (lait, fumier, travail) et parfois des produits de la reproduction. Le confiage, par sa réciprocité permet de construire un réseau d'alliances et de solidarité sociale entièrement dévolu au cheptel (le *habbanae* des Peul ou l'*intila* des Afar par exemple) (Gallais, 1989).

Un tel descriptif n'est pas sans importance pour identifier le type de conseil à promouvoir auprès des éleveurs. Tout projet de développement de l'élevage se doit de mettre en œuvre la levée des contraintes évoquées plus haut. L'organisation des programmes de prévention sanitaire, la formation des éleveurs aux techniques de soins primaires, la levée des obstacles socio-culturels à l'amélioration des pratiques d'élevage, la démarche participative à la prise en compte des facteurs environnementaux, le soutien à l'émergence d'organisations paysannes sus-

ceptibles de faciliter les flux d'intrants et de services, sont autant d'engagements qui s'inscrivent dans les objectifs des organismes de développement ciblés sur l'activité d'élevage en particulier ou agricole en général. Ces orientations qui ne sont pas nouvelles, n'éliminent pas la nécessité d'appuyer des politiques macro-économiques œuvrant dans le même sens (politique fiscale, protection des marchés des produits).

Les échelles d'analyses doivent également être prises en compte ainsi que les types d'individus concernés. A l'échelle d'un **pays**, la priorité est d'ordre institutionnel afin d'accroître par des choix politiques et macro-économiques la sécurisation du secteur élevage. Cela nécessite sans doute d'analyser les blocages de fonctionnement qui sont à l'origine d'une faible accumulation ou bien de la faible productivité des systèmes. S'agissant de **régions ou de groupes**, il importera de privilégier les actions stimulant l'intégration économique de l'élevage des populations ou des régions concernées. On s'intéressera dès lors à l'existence ou non des marchés d'accès aux ressources (travail, terre, éducation, crédit, information, intrants) ainsi qu'à leurs modes d'organisation (métayage, agriculture familiale, Etat-providence, projets, réseaux de solidarité...). Pour les **individus**, il conviendra vraisemblablement de lever les contraintes qui limitent les capacités de capitalisation de l'individu-éleveur. Les blocages dans l'accès aux ressources peuvent être d'origine individuelle (malades, délinquants, asociaux) ou sociale (réfugiés, immigrés, paysans sans terre). Les opérations de recherche-développement ne seront donc pas de même nature si l'éleveur, pour reprendre partiellement la terminologie de M. Onfray (1997), appartient au cercle des *damnés* (par exemple un éleveur sinistré ayant perdu tout son troupeau), à celui des *réprouvés* (un éleveur malade ou trop vieux pour assurer une saine gestion de son cheptel), à celui des *exploités* (comme par exemple un éleveur « prolétarisé » ne pouvant survivre qu'en louant ses services comme berger pour le compte d'un autre propriétaire), à un *producteur issu de l'agriculture familiale* ou à un éleveur de type *capitaliste ou latifundiaire*. On ne peut donc analyser la méthodologie du conseil en élevage que si la cible est bien définie au départ, et l'échelle d'analyse bien identifiée. La sensibilité à un « discours technique » est fortement variable selon les types d'éleveur évoqués plus haut.

UN EXEMPLE : LE PROJET DE DEVELOPPEMENT LAITIER DE M'BARARA (OUGANDA)

M'Barara est une des grandes villes de l'Ouganda située à 300 km de la capitale Kampala. Autour de M'Barara (environ 200 000 hab.) s'est développée une production laitière pour l'approvisionnement de la ville mais aussi celle de la capitale. Il s'est donc constitué un véritable bassin laitier que l'installation récente de laiteries privées ou privatisées a contribué fortement à structurer. Pourtant, les producteurs de la région et les industriels se heurtent à différents problèmes : fort saisonnement de la production, irrégularité de la qualité, difficultés dans l'acheminement, cas de contamination bactérienne, statut sanitaire des animaux, etc. L'objectif du projet est donc de développer la production laitière en quantité et en qualité en accord avec les attentes des producteurs, des industriels laitiers et des autorités vétérinaires.

Pour ce faire, il a été imaginé un projet de recherche-développement en 3 phases où le conseil auprès des producteurs notamment joue un rôle important :

Phase 1. Diagnostic des systèmes de production et de leurs contraintes

En s'appuyant sur les méthodes classiques de l'analyse systématique prenant en compte les caractéristiques des éleveurs, de leurs troupeaux et de leurs pratiques, un diagnostic a pu être porté aboutissant à une typologie des exploitations laitières et des contraintes spécifiques à chaque type de producteurs. Les analyses portant sur plus de 250 exploitations laitières dans le bassin laitier de M'Barara ont permis d'identifier 5 grands types :

– un groupe qualifié de « **gros ranchers** », non-transhumants, situés en zone pastorale, possédant des animaux croisés et/ou

des animaux de race Ankolé, et pour lesquels l'objectif principal est plutôt la production de viande de façon extensive, le lait n'étant qu'un sous-produit (ce groupe représente 22 % de l'échantillon des troupeaux enquêtés) ;

– un groupe d'éleveurs « **traditionnels de la zone pastorale** », souvent récemment installés et sédentarisés dans la zone, disposant de troupeaux d'ankolés à faible production laitière et n'ayant aucun autre revenu que ceux tirés de l'élevage (26 % des exploitations) ;

– un groupe (15 % des exploitations) représenté par des **petits éleveurs-caféiculteurs pluri-actifs** sédentaires possédant un petit troupeau à dominante ankolé ou croisé, mais avec une production laitière un peu améliorée ;

– un groupe prédominant (33 % de l'échantillon de départ), intermédiaire entre les deux groupes précédents, qualifié d'**agro-pasteurs** sédentarisés dans la zone pastorale et composés d'éleveurs pour lesquels l'activité d'élevage (croisés ou ankolés) se combine à une importante activité agricole diversifiée ;

– un groupe minoritaire (3 % de l'échantillon) composés d'éleveurs « **modernistes** » possédant des troupeaux de race européenne (vaches frisonnes) à forte production laitière, et demandeurs de technologie moderne.

Cette répartition qui reflète *a priori* la diversité des situations rencontrées dans la région de M'Barara, constitue la base d'un échantillonnage raisonné des troupeaux suivis au cours de la phase 2 du projet.

Phase 2. Détermination des référentiels zootechniques et technico-économiques sur un échantillon représentant la diversité des types d'exploitations. Cette phase s'appuie sur un suivi longitudinal sanitaire et zootechnique afin de déterminer les performances de chacun des types (quantitativement et qualitativement) : suivi des performances de production et de reproduction, analyse des maladies transmises par le lait, analyse de la qualité technologique du lait, enquêtes sanitaires transversales.

Phase 3. Actions de développement. Les phases précédentes permettent de clairement identifier les contraintes inhérentes à chaque système de production et de proposer des actions permettant de remédier à la situation. Ces actions vont de la mise en place d'un guide de « bonnes pratiques » pour assurer une bonne hygiène de la production et du transport, à des plans de prévention sanitaire en passant par la rédaction d'un lexique des noms vernaculaires et latins des plantes fourragères de la région de M'Barara, la mise en œuvre d'expérimentations fourragères en milieu paysan par des essais d'implantation de nouvelles variétés permettant notamment une meilleure maintenance de la qualité nutritive des parcours ou des parcelles pendant la saison sèche, la diffusion de documents de vulgarisation sur les techniques de traite, le soin aux veaux, l'alimentation (notamment la distribution de compléments minéraux ou de concentrés), voire les principales maladies dont la distribution dépasse le cercle étroit des éleveurs en suivi. Le taux d'alphabétisation relativement important dans la région concernée, la forte motivation économique des producteurs (le lait est un produit rémunérateur), la forte pression démographique qui condamne à l'intensification des productions, font que le « discours technique » est efficace en particulier chez les éleveurs « modernistes ». On utilise de préférence des réunions de restitutions de résultats et de conseils en s'appuyant sur des messages où l'image prédomine par rapport à l'écrit. Les conseils, dans tous les cas, tendent à s'adapter aux types d'éleveurs identifiés dans la phase 1, par exemple, pour les propositions d'amélioration fourragère : en effet, la zone pastorale, plus contrainte par la saisonnalité des pluies, ne répond pas aux mêmes conseils que la zone caféicole qui peut bénéficier plus aisément d'un accès à des sous-produits de l'agriculture. De même, le document sur l'hygiène de la traite tient compte des pratiques effectives selon les types d'élevage : les éleveurs de la zone pastorale usent de récipients de collecte traditionnels, alors que les éleveurs « modernistes » utilisent plus généralement des récipients mieux adaptés au

nettoyage. Dans tous les cas, le conseil en élevage s'inscrit dans la durée et comporte un aspect formateur important.

CONCLUSION

Après les velléités de transfert *ex-abrupto* de la période coloniale, les actions de développement, notamment en Afrique se sont souvent appuyées sur des projets de développement fortement encadrés, des opérations du type « ferme-pilote », puis sur les éléments moteurs de la société civile se consacrant à l'élevage (« l'éleveur-modèle »). Ces approches ont montré leurs limites. Le conseil en élevage dans les conditions tropicales ne peut se satisfaire d'un ensemble de recettes, nom vulgaire du « paquet technique » largement vulgarisé par ailleurs. La phase de diagnostic des contraintes propres à chaque système d'élevage est un préalable incontournable à la mise en place d'un ensemble de conseils appropriés. L'exemple de la privatisation des services aux éleveurs (notamment des soins vétérinaires) en est un exemple éloquent. La mise en place de structures libérales classiques essentiellement centrées sur du soin individuel, telles qu'elles prédominent sous nos latitudes, s'avère peu pertinentes. Des modes d'exercice vétérinaire plutôt basés sur le conseil personnalisé et sur une relation contractuelle formalisée serait à promouvoir. L'approche « participative » proposée aujourd'hui relève de ce point de vue d'une similitude avec les actions de conseils basés sur le partage des savoirs dans les pays du Nord. En revanche, la faiblesse des structures institutionnelles d'encadrement dans les pays tropicaux, rend illusoire un développement basé sur la seule volonté de ces structures (quasi-absence de l'équivalent des chambres d'Agriculture, des Instituts techniques, etc.). La structuration des acteurs du Sud s'appuyant plus sur des critères sociologiques qu'économiques, l'organisation du conseil en élevage devra forcément emprunter d'autres voies que dans les pays du Nord. Plus généralement, le conseil aux éleveurs

en régions tropicales doit s'appuyer sur les modes d'organisation sociale et laisser une large place à la formation des éleveurs et des encadreurs qui apparaît dès lors comme une fonction supplémentaire de la recherche pour le développement.

ASFR/E, 1994. Recherches-système en agriculture et développement rural. Symposium international, Montpellier, France - 21-25 novembre 1994, Communications, 1006 p.

Banque Mondiale : Rapport sur le développement dans le monde, 1990. La pauvreté. Rapport banque Mondiale, Washington, 287 p.

Bairoch (P.). Le tiers-monde dans l'impasse. Ed. Gallimard, Coll. Folio, Paris, 1992, 660 p

Hervieu (B.). Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes. Ed. Flammarion., 1996, Paris

Gallais (J.). Une géographie politique de l'Ethiopie. Le poids de l'Etat. Ed. Economica, Libertés Sans Frontières, 1989, Paris

Landais, E., Ph. Lhoste, P. Milleville, 1987. Points de vue sur la zootechnie et les systèmes d'élevage tropicaux. Cah. Sci. Hum. ORSTOM, 23 (3-4) : 421-437.

Lhoste, Ph., 1986. L'association Agriculture-Elevage. Evolution du système agro-pastoral au Sine Saloum, Sénégal. Th. Doct. - Ing., INA Paris-Grignon. Maisons-Alfort, IEMVT-CIRAD, Etudes et Synthèses n 21, 1987, 314 pp.

Onfray (M.). Politique du rebelle. Traité de résistance et d'insoumission. Ed. Grasset, 1997, Paris

Reardon (T.). La diversification des revenus au Sahel et ses liens éventuels avec la gestion des ressources naturelles par les agriculteurs. In "Promotion de systèmes agricoles durables dans les pays d'Afrique soudano-sahélienne". Séminaire régional FAO-CIRAD, Dakar, 10-14/01/1994, Benoit-Cattin M. & De Grandi J.C (Eds), FAO-CTA-CIRAD Publ., Rome

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les chercheurs du CIRAD, notamment H. Guérin qui ont apporté leurs contributions à la réflexion engagée dans ce document.